Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260521-DEL20260521067-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

Le vingt et un mai deux mille vingt-six à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **douze**, suite de la convocation faite le **13 mai 2026**
Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE TROUHER Erwan, GUILLEMOT Marianne, LEGRAND Benoît, MAUGRAIN Agnès, TAYLOR Martin Peter, JOBIN Nadine, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, CHESNAY Cédric et CLÉQUIN Cindy.

Étaient absents excusés : Ms ROBIN Evelyne, LE GAL Nathalie et LE BADEZET Cédrick,
Mme ROBIN Evelyne donne pouvoir à Mr LEGRAND Benoît,
Mme LE GAL Nathalie donne pouvoir à Mr LE SAEC Sébastien,
Mr LE BADEZET Cédrick donne pouvoir à Mme GUILLEMOT Marianne,

Secrétaire de séance : GUILLEMOT Marianne

Délibération n° 67 – 21 05 2026

RÉFÉRENTS ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Madame la maire informe les conseillers, que les services de Pontivy Communauté demandent la mise à jour des référents pour l'Atlas de la Biodiversité.

Ce binôme joue un rôle central dans le bon déroulement de la démarche. Il permet notamment :

- d'assurer la bonne transmission des informations entre la commune et l'équipe projet,
- de favoriser des échanges plus directs et réactifs,
- de suivre l'avancement du dossier et des actions engagées,
- de relayer les besoins, remarques ou initiatives de la commune,
- et de maintenir une continuité dans le suivi du projet.

La mobilisation de ces référents est essentielle pour garantir une bonne coordination entre les communes et l'intercommunalité, ainsi que la poursuite efficace de l'atlas de la biodiversité.

Prochaine réunion le 27/05/2026 à 18H

Référent Élu : Mr LE SAEC Sébastien
Référent Agent ou technicien **:** Mr LE LIBOUX Claude

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de désigner les référents « Atlas de la biodiversité », ci-dessus nommés.

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME.
La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

MAIRIE DE GUERN * 56 MORBIHAN *

La secrétaire de séance,
GUILLEMOT Marianne